



Actu

LE NOUVEL INDICE ISMO REMPLACE L'ISB

Le nouvel indice permettant de caractériser la stabilité de la matière organique, l'ISMO, remplace désormais l'ISB/CBM, qui s'avérait obsolète, au regard de la multiplicité des produits organiques mis sur le marché.

La norme expérimentale XP U 44-162 de « Caractérisation de la matière organique par fractionnement biochimique et estimation de sa stabilité biologique » (*ISMO*), remplaçant celle de septembre 2005 (*ISB*) a été publiée par l'AFNOR en décembre 2009, et est parue le 14 janvier 2010. De même, la norme XP U 44-163 concernant la « Caractérisation de la matière organique par la minéralisation potentielle du carbone et de l'azote » (*CINET*) a été publiée à cette même date.

Il est fortement conseillé de commander désormais un ISMO qui remplace désormais les indicateurs historiques (ISB : Indice de Stabilité Biochimique et Tr : Taux résiduel) établis sur la base d'études ne portant que sur quelques produits. De plus, l'ISMO a été testé sur la base d'études de minéralisation longues afin de mieux estimer les phénomènes intervenant sur le long terme. L'ISMO se différencie de l'ISB/Tr par une cinétique de minéralisation du carbone à trois jours, qui entre en compte dans le calcul. L'ISMO est donc calculé à partir des résultats de la méthode de fractionnement biochimique et la minéralisation du carbone à 3 jours (ct_3) décrite en XP U 44-162.

La parution de ce nouvel indice sera suivie, au cours de l'année, par la publication d'un guide d'interprétation pour les méthodes de caractérisation de la matière organique des amendements organiques XP U44-162 et XP U44-163.

Pour tous renseignements complémentaires, votre commercial reste à votre disposition !

TEMPETE XYNTHIA

Le raz-de-marée provoqué par la tempête Xynthia a inondé pas loin de 35 000 ha, dont 23 000 ha de terres agricoles. Les conséquences sont immédiates sur les cultures d'hiver en place, qui n'ont pas résisté à l'arrachage ou à la submersion. Les risques à court et à moyen terme sont de deux ordres :

- Une augmentation temporaire de la salinité (sel apporté par l'eau de mer), **quel que soit le type de sol**, qui va dépendre de la quantité d'eau de mer reçue, du drainage des parcelles, et maintenant de la quantité de pluie qui va tomber et ainsi entrainer le sel présent dans le sol
- A moyen terme une augmentation de la sodicité (**fixation du sodium sur le complexe argilo-humique**), en particulier si les pluies ne sont pas suffisantes pour évacuer le sel, ou si

les parcelles ne sont pas correctement drainées, entraînant ainsi une stagnation sur place des sels. **Plus le sol sera argileux (terres de marais notamment), plus le risque de voir sa sodicité augmenter sera important.**

Dans un premier temps, il est souhaitable de mettre en place rapidement une culture, qui va fissurer le sol, favorisant ainsi le drainage et l'évacuation du sodium. Elle permettra également d'assécher la parcelle, et ainsi de travailler dans de bonnes conditions à la fin de l'été s'il faut intervenir sur la sodicité.

Pour cela, il est indispensable de déterminer la salinité du sol, pour savoir quelle culture peut être mise en place, en fonction de sa résistance aux sels.

Une analyse de conductivité électrique (menu LCA SO_CONTEMP : conductivité électrique sur un extrait au 1/5, selon la norme NF ISO 11265) donnera un résultat exprimé en mS/cm (milli siemens par centimètre).

Dans un second temps, **il faudra se préoccuper de la sodicité sur les parcelles à risques (principalement les terres de marais, argileuses)** : en fonction de la pluviométrie du printemps et de l'été, le sodium aura pu être évacué plus ou moins rapidement. Plus il sera resté dans le sol, et plus il y a un risque qu'il se soit en partie fixé sur **le complexe argilo-humique**. Le sol devient alors dispersant, imperméable et peu portant quand il est humide.

Dans les terres de marais il sera alors temps de réaliser une analyse plus complète, pour évaluer la sodicité, et réaliser s'il y a lieu un apport de gypse à l'automne.

Pour plus d'informations : **Christian LEFEBVRE Tél.06.80.15.79.13**

<p>SERVICES +</p> 	<p>RESULTATS EN LIGNE</p>  <p>Consulter sur notre site : www.laboratoirelca.com l'évolution de votre analyse en temps réel !</p> <ul style="list-style-type: none">> Etat d'avancement> Historique> Téléchargement de vos rapports <p>+ d'info : www.laboratoirelca.com > Rubrique « Espace client »</p>	<p>PLANIFIER VOS FOURNITURES</p>  <p><i>Simple et rapide ce service entièrement gratuit vous permet de planifier automatiquement l'envoi de vos fournitures !</i></p> <p><i>PLANNING disponible sur notre site</i> > Rubrique "téléchargement" "Logistique"</p>
--	---	--

Laboratoire LCA - Z.I. Chef de Baie 1, rue Samuel Champlain 17074 La Rochelle - Tél.05.46.43.45.45

[Se désinscrire de la mailing-list](#)